

Organisme de formation : Force One Management

SIRET : 81862219300014

Adresse : 10 rue du docteur robert Jullien 13012 Marseille

1. Identification

Nom et prénom : Sarah Penven

Fonction : Dirigeante et Référente Handicap

Email : spenven@forceonemanagement.fr

Téléphone : 06 61 37 16 08

2. Missions principal

Le Référent Handicap est chargé de :

1. **Accueillir et informer** les personnes en situation de handicap sur les conditions d'accès et d'adaptation possibles aux formations.
2. **Évaluer les besoins spécifiques** d'aménagement, en lien avec les formateurs et les structures partenaires spécialisées si nécessaire.
3. **Assurer la mise en œuvre des adaptations** matérielles, organisationnelles ou pédagogiques nécessaires au bon déroulement de la formation.
4. **Contribuer à la sensibilisation** des formateurs et intervenants à la prise en compte du handicap dans les pratiques professionnelles.
5. **Assurer la veille** sur les évolutions réglementaires liées à l'accueil des personnes en situation de handicap.

3. Ressources et partenaires mobilisables

Force One Management s'appuie sur les ressources locales pour le maintien et l'adaptation des parcours :

- AGEFIPH – www.agefiph.fr
- CAP EMPLOI
- **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**
- FIPHFP (pour la fonction publique)

4. Communication

Une mention de contact du Référent Handicap est intégrée sur :

- le site internet de Force One Management,
- les conventions et convocations,

5 Politique d'accueil des personnes en situation d'handicap

1. Engagement

Force One Management s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap.


L'organisme met en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires afin de favoriser l'égalité d'accès à la formation.

2. Référent handicap

Un référent handicap est désigné au sein de l'organisme :

Sarah Penven

 spenven@forceonemangement.fr

 06.61.37.16.08

Il est chargé :

- d'analyser les besoins spécifiques
- d'identifier les adaptations nécessaires
- de coordonner les solutions éventuelles avec le client et les partenaires

3. Modalités d'adaptation

Selon les besoins identifiés, les adaptations peuvent concerner :

- L'aménagement des supports pédagogiques
- L'adaptation des modalités d'animation
- L'organisation des temps de formation
- L'accessibilité des locaux (en lien avec le client lorsque la formation se déroule chez celui-ci)

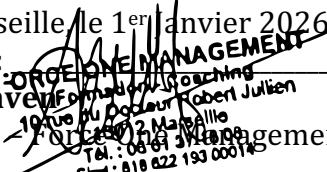
4. Processus

Lors de l'inscription ou en amont de la formation, toute situation spécifique peut être signalée.

Un échange est organisé afin d'évaluer les besoins et de définir les ajustements nécessaires.

5. Amélioration continue

Les situations rencontrées et les solutions mises en œuvre sont intégrées au plan d'amélioration continue de l'organisme.

Fait à Marseille le 1^{er} janvier 2026
Signature : 
Sarah Penven
Dirigeante
Force One Management
19 rue du Docteur Robert Julien
13008 Marseille
Tél. : 06 61 37 16 08
Siret : 018 622 193 00014